

PROCES VERBAL DE LA 87^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFHB

(Extrait des votes)

BREST – 17 et 18 avril 2015

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE

Ligues présentes :

Edouard MIKOLAJCZYK (Alsace), Eric JULLIG (Aquitaine), Jean-Paul PARET (Auvergne), Jacques FOURCOT (Bourgogne), Jean-Yves CAER (Bretagne), Jean-Luc BORDET (Centre), Joël GERARD (Champagne-Ardenne), Renaud BALDACCI (Corse), Jean-Luc BAUDET (Côte d'Azur), Alain RIPERT (Dauphiné Savoie), Yves CHAVANT (Franche-Comté), Gilles ESSERS (Guyane), Paul CHARLEMAGNE (Languedoc-Roussillon), Bernard ZBORALA (Limousin), Jean-Marie NOEL (Lorraine), Pascal JACQUET (Lyonnais), Mickael BOUTINES (Midi-Pyrénées), Jeannette PARAT (Nord - Pas de Calais), Nicolas MARAIS (Normandie), Freddy MAZON (Pays de la Loire), Jean-Louis KIMMOUN (L.I.F.E.), Jean-Philippe MENNESSON (P.I.F.O.), Philippe DUMONT (Picardie), Francis CHAMPION (Poitou-Charentes), Victor NATAF (Provence Alpes), Eddie COURIOL (Guadeloupe), Daniel NISAS (Martinique), Hairoudine ANZIZI (Mayotte), Yvon HAHN (Nouvelle Calédonie) Gilles STRAPELIAS (Polynésie française) et Jeannick MOREAU (La Réunion).

Comités présents :

Patrick CHAPUIS (Ain), Denis DAWINT (Aisne), Stéphanie AURAMBOUT (Allier), Gil ERARIO (Alpes de Haute Provence), Jean LEDUC (Alpes-Hautes), Jacky AUDION (Alpes-Maritimes), Martine CHAPELON (Ardèche – Drôme), Delphine BRETON (Ardennes), Albert QUATREVAUX (Ariège), Gérard JAWORSKY (Aube), Paul CHARLEMAGNE (Aude), Sylvie UHMANN (Aveyron), Pierre SOLERE (Bouches du Rhône), Bénédicte MARIE (Calvados), Yvan INTARTAGLIA (Cantal), Alain GAUDARD (Charente), Michel AUDOUARD (Charente Maritime), Pascal GAUTHIER (Cher), Sandra CHARRIERE (Corrèze), Marie-Luce CASILI (Corse du Sud), Valérie FILIGHEDDU (Haute Corse), Daniel JACQUIER (Côte d'Or), Serge GROT (Côtes d'Armor), Patrick AUBIN (Dordogne), Gabriel GIROD (Doubs), Jean-Pierre ADELIN (Eure), Gilles BLANCHOUIN (Eure et Loire), Gérard CANTIN (Finistère), Philippe MONTAGUT (Gard), Jacqueline DUFOUR (Haute Garonne), Sylvie FAUGERES (Gers), Didier BIZORD (Gironde), Michel HUC (Hérault), Marcel DULONG (Ille et Vilaine), Jean-Paul MOREAU (Indre), Benoit GUILLON (Indre et Loire), André GALICHET (Isère), Alain JORDAN (Jura), Philippe LAIGLE (Landes), Jean-Pierre DEFOUR (Loire), Christian EYMARD (Haute Loire), Philippe ETRILLAT (Loire-Atlantique), André DHUIVONROUX (Loiret), Christophe GAUTHIER (Lot et Garonne), Thierry DURAND (Maine et Loire), Philippe LEBRUN (Manche), Régis SAGUET (Marne), Jean-Louis DUGRAVOT (Haute-Marne), Jean Yves BREHIN (Mayenne), Marcel TEDESCO (Meurthe et Moselle), Claude BOURZEIX (Meuse), Laurent MONET (Morbihan), Françoise DIDIER (Moselle), Robert LABONNE (Nièvre), Claudine SARTIAUX (Nord), Catherine CANDILLON (Oise), Patrick BORDEAU (Orne), Jacques BERNARD (Pas-de-Calais), Patrick PEAN (Puy-de-Dôme), Michel ONCINS (Pyrénées-Atlantiques), Jean-Pierre ESTEYRIE (Hautes Pyrénées), Jean-Louis GUICHARD (Pyrénées Orientales), Roland BOHN (Bas-Rhin), Denis JAEGY (Haut Rhin), Patrick SINGLA (Rhône), Jean-Claude BONNET (Haute-Saône), Bruno MENAGER (Saône et Loire), Gérard GALLO (Sarthe), Paula BARATA (Savoie), Valérie PIERRARD (Haute Savoie), Philippe RAJAU (Paris), Françoise TERNOIS (Seine-Maritime), Robert NICOLAS (Seine et Marne), Patrick CHEHAB (Yvelines), Jérôme FOUCHE (Deux-Sèvres), Claude HATTE (Somme), Henri DUGES (Tarn et Garonne), Jean-Claude CLOAREC (Var), Corinne PARAIN (Vaucluse), Bertrand MARCILLAT (Vendée), Chantal CHAUSSE (Vienne), Patricia RAYMONDEAU (Haute-Vienne), Daniel HARAULT (Vosges), Denis SAMSON (Yonne), Fabien KLODE (Territoire de Belfort), Robert LAFOND (Essonne), Eric BARBEREAU (Hauts de Seine), Georges MERLOT (Seine-Saint-Denis), Philippe PUDELKO (Val-de-Marne) et Michel LAURENT (Val d'Oise).

Comités non représentés :

Creuse, Loir et Cher, Lot, Lozère, Seine Maritime et Tarn.

Conseil d'Administration :

Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD, Jocelyne MOCKA-RENIER, Jean-Pierre FEUILLAN, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Nodjialem MYARO, Véronique PECQUEUX-ROLLAND, Brigitte VILLEPREUX, et Claude SCARSI.

André AMIEL, Béatrice BARBUSSE, Gilles BASQUIN, Pascal BAUDE, Marie-Christine BIOJOUT, Martine BOUSSUGE, Philippe BOUTHEMY, Odile DUBUS, Marie-Albert DUFFAIT, François GARCIA, Jean-Michel GERMAIN, Michel GODARD, Daniel GOUGEON, Emmanuel GRANDIN, Philippe GREGOIRE, Jean-Louis GUICHARD, Jean-Pierre LACOUX, Christian LIENARD, Dominique PERNELET, Claude PERRUCHET, Michel PERSIAUX, Georges POTARD et Alain SMADJA.

Excusés : Evelyne BECCIA, Philippe BERNAT-SALLES, Marie BOURASSEAU, Sophie GLEIZES-CERVERA, Laurent MARTINI, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, et Francis SEREX.

Commissaire aux comptes : Monsieur Marc MANCINI.

* * * * *

Vendredi 17 avril 2015 : la séance est ouverte à 14h15.

Allocution de bienvenue de Jean-Yves CAER, Président de la Ligue de Bretagne

Allocution de bienvenue de François CUIILLANDRE, Maire de Brest et Président de Brest Métropole

Ouverture de l'Assemblée par le président Joël DELPLANQUE

* * * * *

Alain JOURDAN annonce le quorum au début de l'assemblée :

111 organismes représentés sur 127 possibles, représentant 87,40 % de présents.

19 370 voix pour 20 804 possibles représentant 93,11 % présent.

De nouvelles instances ont rejoint l'assemblée avant le vote du rapport financier portant le nombre d'organismes présents à 120 (94,48%) représentant 20 541 voix (98,73%).

Le quorum est atteint.

- Adoption PV AG 2014

Le procès-verbal de la 86^{ème} Assemblée générale tenue à Fort de France (Martinique) les 27 et 28 mai 2014 est adopté sans question ou observation.

Votants : 112 Voix totales : 19 534 Voix exprimées : 18 371

Pour : 18 371 (100,00%) Contre : 0 Vote blanc : 1 163

- Rapport moral du Bureau Directeur

Le rapport moral est soumis à l'Assemblée, il comprend les rapports des Vice-présidences, du Secrétariat général, de l'informatique et de la Commission des Agents.

Votants : 115 Voix totales : 20 008 Voix exprimées : 19 439

Pour : 19 439 (100,00%) Contre : 0 Vote blanc : 569

Le rapport moral présenté par le Bureau Directeur est adopté.

- Rapports des commissions

- Rapport de la Commission Nationale d'Organisation des Compétitions

Le rapport proposé par le Président de la COC et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 113	Voix totales : 19 731	Voix exprimées : 18 736
Pour : 18 736 (100,00%)	Contre : 0	Vote blanc : 995

- Rapport de la Commission Centrale d'Arbitrage

Le rapport proposé par la Président de la CCA et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 113	Voix totales : 19 276	Voix exprimées : 17 857
Pour : 15 452 (86,53%)	Contre : 2 405 (13,47%)	Vote blanc : 1 419

- Rapport de la Commission Nationale de Contrôle et de Gestion

Le rapport proposé par le Président de la CNCG et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 113	Voix totales : 19 619	Voix exprimées : 18 312
Pour : 17 658 (96,43%)	Contre : 654 (3,57%)	Vote blanc : 1 307

- Rapport de la Commission Nationale de Discipline / Dopage

Le rapport présenté par la Présidente de la Commission de Discipline et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 112	Voix totales : 19 789	Voix exprimées : 19 157
Pour : 19 157 (100,00%)	Contre : 0	Vote blanc : 0

- Rapport de la Commission Nationale de Réclamations et Litiges

Le rapport proposé par le Président de la CRL et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 114	Voix totales : 19 897	Voix exprimées : 19 343
Pour : 19 108 (98,79%)	Contre : 235 (1,21%)	Vote blanc : 554

- Rapport du Jury d'Appel

Le rapport proposé par la Président du Jury d'Appel et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 112	Voix totales : 19 736	Voix exprimées : 17 872
Pour : 17 674 (98,89%)	Contre : 198 (1,11%)	Vote blanc : 1 864

- Rapport de la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation

Le rapport proposé par le Président de la Commission Statut et Règlements et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 113	Voix totales : 19 736	Voix exprimées : 19 383
Pour : 19 089 (98,48%)	Contre : 294 (1,52%)	Vote blanc : 353

- Rapport de la Commission Médicale Nationale

Le rapport proposé par la Présidente de la Commission Médicale nationale et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 112	Voix totales : 19 383	Voix exprimées : 17 718
Pour : 16 902 (95,39%)	Contre : 816 (4,61%)	Vote blanc : 1 665

- Rapport de la Commission Nationale de Développement

Le rapport proposé par la Présidente de la Commission de Développement et présenté par Alain JOURDAN est adopté.

Votants : 115	Voix totales : 20 008	Voix exprimées : 18 349
Pour : 16 570 (90,30%)	Contre : 1 779 (9,70%)	Vote blanc : 1 659

- Rapport financier

Intervention d'Alain KOUBI et Marc MANCINI

L'Assemblée Générale adopte le rapport financier de l'exercice 2014 et donne quitus au trésorier.

Votants : 117	Voix totales : 19 747	Voix exprimées : 19 343
Pour : 19 343 (100,00%)	Contre : 0	Vote blanc : 404

Sur proposition du trésorier, l'Assemblée Générale adopte ensuite l'affectation du résultat excédentaire de +371 K€ au « Projet Maison du handball ».

Votants : 114	Voix totales : 19 556	Voix exprimées : 19 496
Pour : 19 191 (98,44%)	Contre : 305 (1,56%)	Vote blanc : 60

- Maison du handball

Le projet de la maison du handball est présenté par Philippe BANA, Michel JACQUET et Claude SCARSI. Le projet de délibération ci-après est soumis aux votes de l'Assemblée Générale.

« Le Président expose que le développement du handball et de ses activités ne permettent plus le maintien du siège dans les locaux actuels de GENTILLY (94250), 62 rue Gabriel Péri. En effet, ces locaux ne sont plus aujourd'hui adaptés, étant trop exigus, très anciens, plus aux normes. Ils ne peuvent pas être suffisamment améliorés ou agrandis afin de loger les services administratifs et techniques ainsi que son activité de formation, de développement et d'organisation. La fédération se trouve par ailleurs dans l'impossibilité d'adjoindre des installations sportives devenues indispensables.

Dans la recherche d'une nouvelle implantation, la Communauté d'Agglomération PLAINE CENTRALE DU VAL DE MARNE a proposé à la Fédération un lieu permettant la construction de locaux et d'installations sportives nécessaires au fonctionnement administratif et technique de la Fédération ainsi qu'aux actions de formation et de développement du Handball sur la Commune de CRETEIL (94000), dans le Parc des Sports Dominique Duvauchelle.

Ce tènement foncier serait mis à la disposition de la Fédération par bail à construction emphytéotique d'une durée de 99 ans, sans loyer. Un tel bail permettrait à la Fédération de faire édifier les bâtiments et installations indispensables à son activité et au développement du handball et d'en être propriétaire pendant toute la durée du bail.

Dans ce schéma, la Fédération aura à sa charge le coût de construction de l'ensemble immobilier incluant notamment des bureaux, salles de formation et de réunion, salles de sports et annexes.

Le financement de ce projet prévu à environ TRENTE QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (34.500.000 EUR) HORS TAXES, s'effectuera par :

- un apport de la Fédération correspondant au montant du fonds dédié, soit environ DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (2.500.000 EUR),
- une participation à raison de SIX (6) euros par licenciés sur cinq (5) exercices, soit 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019,
- un emprunt bancaire d'environ TREIZE MILLIONS D'EUROS (13.000.000 EUR),
- des aides des collectivités territoriales d'approximativement DIX HUIT MILLIONS D'EUROS (18.000.000 EUR).
- le produit de la vente du siège actuel de la fédération : L'ensemble immobilier sis à GENTILLY (94250), 62 rue Gabriel Péri, cadastré section K n° 70 pour 7 a 85 ca, soumis au régime de la copropriété appartient à Fédération pour avoir fait l'acquisition de tous les lots le composant aux termes de divers actes authentiques. Une proposition d'achat de cet ensemble immobilier a été faite par L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, dénommé OPALY, dont le siège est à ARCUEUIL (94110), 51 rue Stalingrad, au prix de QUATRE MILLIONS HUIT CENT MILLE EUROS (4 800 000,00 EUR) HORS TAXES net vendeur, payable comptant.
- La vente de certains locaux à édifier : Un bail à construction permet à son titulaire d'édifier les infrastructures dont il a besoin, mais également de vendre tout ou partie des locaux qu'il va construire. Il sera donc possible à la Fédération, après mise en copropriété de son immeuble, de vendre des locaux, dont notamment à la LIGUE ILE DE FRANCE EST (LIFE) qui souhaite installer ses bureaux dans le nouvel ensemble immobilier à édifier.

RESOLUTION 1

L'Assemblée décide en vertu du bail à construction emphytéotique (cf résolution 2) de faire édifier un ensemble immobilier devant notamment comprendre à son achèvement des locaux à usage administratif et des installations sportives.

Et d'en assurer le financement à l'aide du produit du fonds dédié, de la vente du siège (cf résolution 3), de la participation des licenciés (6€ étalés sur 5 exercices), d'un emprunt (cf résolution 4), de la vente d'une partie des locaux à la LIFE (cf résolution 5) et des aides des collectivités.

Cette résolution mise aux voix est prise à la majorité.

Votants : 119	Voix totales : 20 334	Voix exprimées : 19 154
Pour : 19 002 (99,21%)	Contre : 152 (0,79%)	Vote blanc : 1 180

RESOLUTION 2

L'Assemblée décide la prise à bail à construction pour une durée de 99 ans sans loyer, du tènement foncier sis sur la Commune de CRETEIL (94000), Parc des Sports Dominique Duvauchelle, selon les délais et modalités et aux charges et conditions ordinaires et de droit que jugera convenables le mandataire.

Et pour ce faire de régulariser une promesse de bail à construction emphytéotique.

Cette résolution mise aux voix est prise à l'unanimité.

Votants : 116	Voix totales : 19 747	Voix exprimées : 19 535
Pour : 19 535 (100,00%)	Contre : 0	Vote blanc : 212

RESOLUTION 3

L'Assemblée décide la vente des locaux dont la Fédération est propriétaire sur la Commune de GENTILLY (94250), 62, rue Gabriel Péri, cadastré section K n° 70 pour 7 a 85 ca, à l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT dénommé OPALY, dont le siège à ARCUEUIL (94110), 51 rue de Stalingrad, au prix HORS TAXES net vendeur de QUATRE MILLIONS HUIT CENT MILLE EUROS (4.800.000 EUR).

Et pour ce faire de régulariser une promesse unilatérale de vente selon les délais et modalités ainsi qu'aux charges et conditions ordinaires et de droit et conditions suspensives que jugera convenables le mandataire.

Cette résolution mise aux voix est prise à la majorité.

Votants : 119	Voix totales : 20 334	Voix exprimées : 20 274
Pour : 20 204 (99,65%)	Contre : 70 (0,35%)	Vote blanc : 60

RESOLUTION 4

L'Assemblée décide pour parfaire le financement de ce projet de construction d'emprunter auprès de tout établissement bancaire pour une durée de 20 ans, une somme maximale de TREIZE MILLIONS D'EUROS (13.000.000 EUR), au taux et aux charges et conditions que jugera convenables le mandataire, et à la garantie du remboursement de consentir toute sureté réelle, dont notamment sur l'immeuble à construire.

Cette résolution mise aux voix est prise à la majorité.

Votants : 118	Voix totales : 20 274	Voix exprimées : 19 951
Pour : 19 881 (99,65%)	Contre : 70 (0,35%)	Vote blanc : 323

RESOLUTION 5

L'Assemblée décide de mettre en copropriété l'ensemble immobilier et de vendre tout ou partie des locaux que la FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL se propose d'édifier en vertu du bail à construction emphytéotique sur le tènement foncier sis à CRETEIL (94000), Parc des sports Dominique Duvauchelle, dont notamment à la LIGUE ILE DE FRANCE EST (LIFE) une surface d'environ 340 m² moyennant un prix HORS TAXES de SIX CENT MILLE EUROS (600.000 EUR), outre la TVA éventuelle, tels qu'identifiés par l'état descriptif de division de l'ensemble immobilier à établir.

Cette résolution mise aux voix est prise à la majorité.

Votants : 118	Voix totales : 20 274	Voix exprimées : 19 742
Pour : 19 328 (97,90%)	Contre : 414 (2,10%)	Vote blanc : 532

RESOLUTION 6

L'Assemblée décide de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président de la Fédération ou à défaut à Monsieur le Vice-Président Délégué, avec facultés d'agir ensemble ou séparément et de déléguer ou de substituer, pour représenter la FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL conformément aux résolutions ci-dessus, à tous actes sous seings privés ou authentiques.

Et à cet effet tous pouvoirs lui sont donnés pour signer tous documents, pièces et actes et plus généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire, la signature de l'acte valant décharge au mandataire.

Cette résolution mise aux voix est prise à la majorité.

Votants : 119	Voix totales : 20 334	Voix exprimées : 20 274
Pour : 20 204 (99,65%)	Contre : 70 (0,35%)	Vote blanc : 60

- Budget 2015 et tarifs 2015-2016 (projet de Guide financier)

Alain Koubi et Claude Scarsi présentent le budget 2015 et les prochains tarifs.

Votants : 116	Voix totales : 20 805	Voix exprimées : 18 680
Pour : 17 684 (94,66%)	Contre : 996 (5,34%)	Vote blanc : 839

- Soutien au projet de candidature aux Jeux Olympiques de 2024

La FFHB soutient sans réserve le projet de candidature de la ville de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024 et se déclare prête à mobiliser ses licenciés et athlètes lorsqu'elle sera sollicitée par le CNOSF, la ville de Paris, l'Etat et les autorités publiques.

Votants : 117	Voix totales : 20 805	Voix exprimées : 19 895
Pour : 19 743 (99,23%)	Contre : 152 (0,77%)	Vote blanc : 254

- Election d'un nouveau membre du Conseil d'Administration

Sur proposition du Président, il est procédé à l'élection d'un nouveau membre du Conseil d'Administration en remplacement d'Alexis MANOUVRIER, démissionnaire : Marie-Albert DUFFAIT

Votants : 114	Voix totales : 20 017	Voix exprimées : 19 886
Pour : 19 886 (100,00%)	Contre : 0	Vote blanc : 131

* * * * *

Présentation de Gest'hand par Véronique VANDAMME (Arizona CT) et Christian LIENARD

Intervention de Michel GODARD sur l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi.

Cérémonie des récompenses fédérales.

La séance du vendredi 17 avril 2015 est close à 20h30.

* * * * *

Samedi 18 avril 2015 : la séance est ouverte à 9h15.

L'Assemblée Générale se poursuit par le débat sur l'organisation territoriale en ateliers puis en séance plénière.

Intervention de François GARCIA et Gilbert UNTERNAEHRER sur la situation actuelle de l'arbitrage dans les territoires et sa professionnalisation.

Intervention d'Alain PORTES sur le projet de l'Equipe de France féminine.

Interventions de Philippe BANA et Nodjialem MYARO sur l'EURO 2018.

Intervention de Béatrice BARBUSSE sur le plan de féminisation.

Alain JOURDAN et Claude PERRUCHET présentent l'examen des vœux et propositions retenus par le Conseil d'Administration et soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Modification du Règlement Intérieur :

- Article 17. 1 – Modification de la composition du Groupe fédéral de coordination (Proposition du CPL)

Intervention de Brigitte VILLEPREUX. La proposition est adoptée.

Votants : 117	Voix totales : 20 139	Voix exprimées : 16 876
Pour : 11 300 (66,96%)	Contre : 5 576 (33,04%)	Vote blanc : 3 263

- Article 17.2 - Les groupes régionaux de coordination de la politique territoriale (Proposition 8 de la CNSR)

La proposition est adoptée.

Votants : 118	Voix totales : 20 264	Voix exprimées : 20 057
Pour : 19 138 (95,42%)	Contre : 919 (4,58%)	Vote blanc : 207

- Article 19 – Cumul des mandats et éthique (Proposition 9 du GMJ)

La proposition est adoptée.

Votants : 117	Voix totales : 20 196	Voix exprimées : 18 535
Pour : 16 016 (86,41%)	Contre : 2 519 (13,59%)	Vote blanc : 1 661

Commissions fédérales :

- Aménagements des textes fédéraux suite aux nouveaux dispositifs licences (Proposition 1 de la CNSR)

La proposition est adoptée.

Votants : 116	Voix totales : 19 543	Voix exprimées : 19 483
Pour : 19 483 (100,00%)	Contre : 0	Vote blanc : 60

- L'Assemblée Générale donne pouvoir au Conseil d'Administration de faire des propositions d'aménagements des textes en fonction des évolutions liées à la mise en place du nouveau « Gesthand », y compris en matière disciplinaire

La proposition est adoptée.

Votants : 116	Voix totales : 19 942	Voix exprimées : 19 942
Pour : 19 730 (98,94%)	Contre : 212 (1,06%)	Vote blanc : 0

- Aménagement de la Nationale 1 masculine (proposition de la COC en lien avec la CNCG pour le cahier des charges VAP, suite au vœu retiré de la Normandie)

La proposition est adoptée.

Votants : 116	Voix totales : 20 061	Voix exprimées : 18 648
Pour : 17 741 (95,14%)	Contre : 907 (4,86%)	Vote blanc : 1 413

- Proposition de la CCA sur la suppression de la limite d'âge pour la pratique de l'Arbitrage à la suite du vœu retiré de la Bretagne

La proposition est adoptée.

Votants : 114	Voix totales : 20 172	Voix exprimées : 19 8186
Pour : 15 371 (80,12%)	Contre : 3 815 (19,88%)	Vote blanc : 986

- Permettre à des jeunes joueurs de pratiquer simultanément dans 2 clubs éloignés en raison de leur situation sociale, scolaire ou professionnelle (Vœu des Pays de la Loire)

La proposition est rejetée.

Votants : 117	Voix totales : 20 199	Voix exprimées : 18 440
Pour : 8 905 (48,29%)	Contre : 9 535 (51,71%)	Vote blanc : 1 759

- Proposition 1, 2 et 4, 3, 5 8 et 10 du Groupe Mixte Juridique

Les propositions sont adoptées.

Votants : 118	Voix totales : 20 264	Voix exprimées : 19 782
Pour : 19 653 (99,35%)	Contre : 129 (0,65%)	Vote blanc : 482

- En D2F, suite à la généralisation de la réglementation JIPES (adoptée par l'AG fédérale en 2014), proposition de simplifier la règle pour que 5 licences B maximum soient autorisées en 2015-16, indépendamment du nombre de licences E ou UE

La proposition est adoptée.

Votants : 118	Voix totales : 20 264	Voix exprimées : 18 319
Pour : 17 133 (93,53%)	Contre : 1 186 (6,47%)	Vote blanc : 1 945

- Sur proposition de la LNH, modification de l'article 29 des statuts de la LNH, relatif au profil des représentants de clubs dans les instances de la LNH

La proposition est adoptée.

Votants : 117	Voix totales : 20 230	Voix exprimées : 17 314
Pour : 16 859 (97,37%)	Contre : 455 (2,63%)	Vote blanc : 2 916

- Intégration de la ProD2 à la LNH pour la saison 2016/2017

La proposition est adoptée.

Votants : 117	Voix totales : 20 230	Voix exprimées : 17 970
Pour : 15 261 (84,92%)	Contre : 2 709 (15,08%)	Vote blanc : 2 260

Intervention du Président DELPLANQUE relative au parcours de l'Equipe de France masculine et au Mondial 2017.

Présentation du Mondial 2017 et du programme d'accompagnement par Edouard DONNELLY, Marie-Christine BIOJOUT, Olivier KRUMBHOLZ et David DONNELLY.

Clôture de l'Assemblée Générale par le Président FFHB Joël DELPLANQUE.

Cérémonie de passage de témoin entre la Bretagne et la Lorraine choisie pour organiser l'Assemblée Générale 2016 à Nancy.

La séance du samedi 18 avril 2015 est close à 19h00.

* * * * *



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général